



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

149^e Assemblée de l'UIP

Genève
13-17 octobre 2024



Atelier

Le rôle moteur des parlementaires en matière de désarmement : prévenir et atténuer les souffrances humaines liées à la prolifération des armes

*Lundi 14 octobre 2024, 14 h 30-16 h 00
Salle Genève (CCV, Annexe du CICG)*

Contexte

Les actions en faveur du désarmement ont et doivent toujours avoir en leur cœur les êtres humains, qu'il s'agisse de personnes touchées ou susceptibles d'être touchées par l'utilisation d'armes de quelque nature que ce soit. Le désarmement, c'est avant tout une question de personnes : il s'agit de protéger et d'accroître le bien-être des individus et des communautés touchés par la prolifération et l'utilisation des armes. L'ONU fournit un cadre mondial pour le contrôle des armes, la réglementation du commerce, la criminalisation du commerce illicite des armes, la gestion des stocks, la destruction et les efforts de désarmement liés aux armes conçues pour tuer. En adhérant aux instruments internationaux en la matière, les États participent à un effort mondial plus large visant à relever les défis posés par la prolifération des armes, non seulement à l'intérieur de leurs propres frontières, mais aussi dans le monde entier. L'objectif d'universalisation de tout traité de désarmement dépend des actions, du soutien et de l'engagement des parlementaires. Ils jouent un rôle crucial à chaque étape du cycle de vie d'un traité, y compris la signature, la ratification ou l'adhésion, et la mise en œuvre.

Le droit international humanitaire (DIH) constitue un élément essentiel des efforts de désarmement, car il fixe des règles qui limitent les effets des conflits armés. Il régit notamment le choix des moyens et des méthodes de guerre et interdit ou limite l'utilisation de certaines armes. Par exemple, les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions ont été interdites par la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et la Convention sur les armes à sous-munitions en raison de leurs effets sans discrimination sur les civils. De même, les armes légères et de petit calibre (ALPC) constituent une menace importante pour la sécurité humaine et les instruments internationaux tels que le Traité sur le commerce des armes et le Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères et de petit calibre sont essentiels pour réglementer leur prolifération. La communauté internationale a toujours appelé les parties aux conflits armés à éviter d'utiliser des armes explosives dans les zones peuplées, en particulier celles qui ont des effets à grande échelle, comme l'artillerie, les roquettes et les bombes de gros calibre larguées par avion, car elles posent de graves problèmes humanitaires, frappant les civils et les services essentiels sans discrimination. Plus récemment, des efforts multilatéraux visant à réglementer l'utilisation des nouvelles technologies de guerre, telles que les systèmes d'armes autonomes, les capacités cybermilitaires et les armes spatiales, ont également été mis en avant en raison de leur impact humanitaire potentiel et prévisible.

Les parlementaires ont le pouvoir de mettre en œuvre ces traités et de protéger ainsi les citoyens des dommages causés par la prolifération des armes. De ce fait, le cadre international en matière de désarmement n'est plus centré sur les arsenaux, mais sur les êtres humains. Cette approche est connue sous le nom de désarmement humanitaire – une stratégie centrée sur les personnes qui donne la priorité à la prévention et à l'atténuation des souffrances humaines. Au cours des deux dernières décennies, le désarmement humanitaire s'est imposé comme un moyen très efficace et bien établi de lutter contre les effets néfastes des armes. Il s'attaque aux souffrances directes causées par les armes et à leurs conséquences indirectes, telles que le détournement des budgets nationaux des services essentiels vers les dépenses militaires.

F

#IPU149

Les concepts de sécurité humaine et de sécurité commune font partie intégrante de cette approche. La sécurité humaine met l'accent sur la protection des individus contre les menaces en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité. Quant à la sécurité commune, elle consacre la coopération, la réciprocité et le multilatéralisme, en soulignant qu'aucune nation ne peut assurer sa sécurité seule, aux dépens d'une autre. Ces cadres complètent le concept plus traditionnel de sécurité nationale et fournissent aux parlementaires des outils pratiques pour prévenir les conflits en améliorant la vie des populations. En adoptant ces principes, les efforts de désarmement peuvent promouvoir une approche coopérative et globale de la paix et de la stabilité dans le monde.

Objectifs

Reconnaissant le rôle essentiel que jouent les parlementaires dans les efforts de désarmement, l'atelier visera à :

- **fournir** aux participants des connaissances sur le cadre relatif au désarmement humanitaire et sur sa portée, y compris le dispositif de l'ONU consacré au désarmement et les instruments pertinents du droit international humanitaire ;
- **doter** les parlementaires des outils et des informations nécessaires pour appuyer l'universalisation des instruments relatifs au désarmement et leur mise en œuvre ;
- **explorer** des stratégies visant à articuler les efforts de désarmement autour de l'être humain, en mettant l'accent sur la prévention des souffrances humaines et la promotion de la paix régionale et mondiale, conformément aux principes de la sécurité commune et de la sécurité humaine ;
- **impliquer** les parlementaires dans une discussion dynamique avec des experts et d'autres parlementaires.

Format

L'atelier comprendra des exposés d'experts en combinaison avec une participation interactive du public afin de rendre les discussions aussi riches que possible et de faciliter un dialogue ouvert. L'événement comprendra des exposés concis de plusieurs experts couvrant des sujets clés tels que l'impact sur les civils des mines antipersonnel, des armes à sous-munitions et des armes légères et de petit calibre. Pour encourager la participation aux discussions, l'atelier comprendra des sessions interactives en temps réel utilisant des plateformes de sondage et de retour d'information accessibles à partir des appareils mobiles des participants. Tout au long de l'événement, les parlementaires seront invités à :

- **répondre à des sondages en direct** visant à évaluer les opinions, tester les connaissances sur les sujets liés au désarmement et mettre en évidence les domaines de consensus ou de divergence ;
- **poser** des questions qui seront abordées par les intervenants lors de la séance de questions-réponses ;
- **fournir un retour d'information ouvert**, permettant de recueillir un large éventail de points de vue et de suggestions sur les stratégies de désarmement humanitaire.

L'utilisation de technologies interactives permettra à tous les participants d'apporter leur contribution, ce qui favorisera la transparence et facilitera une discussion en temps réel sur la base des contributions reçues.

Résultats escomptés

Les conclusions tirées de l'atelier seront utilisées pour :

- servir de base à la promotion des initiatives de désarmement humanitaire au sein des parlements nationaux et des plateformes internationales ;
- éclairer l'élaboration, par les parlementaires du monde entier, d'une stratégie globale visant à renforcer le rôle des parlementaires dans les efforts mondiaux en faveur du désarmement, en particulier concernant les armes légères et de petit calibre, les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions et l'adhésion aux traités de droit international humanitaire ;
- encourager l'engagement des parlementaires en faveur du désarmement humanitaire et de la sauvegarde du bien-être humain ;
- promouvoir et diffuser les principales publications de l'UIP, telles que [Droit international humanitaire : Guide à l'intention des parlementaires](#), [Défendre notre avenir commun](#) et [Sécurité humaine et sécurité commune pour consolider la paix](#), afin d'encourager les parlementaires à s'investir dans des démarches liées au désarmement humanitaire.